

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

FORMATION QUALIFIANTE

*Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation
d'assistant de soins en gérontologie*

Mise à jour : 27.02.2020

Coordinatrice : Mina SEBIANE

Guide d'animation

UNE INSTITUTION QUI S'EST ADAPTEE AUX BESOINS DES POPULATIONS

Léonie Chaptal

Née en 1873, diplômée à 26 ans, "Infirmière Hospitalière des Hôpitaux parisiens", a eu pour souci de venir en aide à la population pauvre du quartier de Plaisance du 14^{ème} arrondissement et de lutter contre les inégalités sociales et les fléaux de l'époque, tuberculose, maladies vénériennes, mortalité infantile et alcoolisme.

C'est le besoin de se faire aider par des personnes qualifiées et le sentiment que la formation infirmière n'est pas reconnue, qui l'a conduite à créer en 1905 avec la collaboration de Madame Taine, l'une des premières écoles d'infirmières en France, située rue Vercingétorix (Paris 14^{ème}) dont elle deviendra directrice en 1907.



Léonie Chaptal œuvre pour la formation des infirmières et le développement de la profession. Elle participe à l'élaboration de plusieurs textes législatifs :

- Décret du 17 juin 1922 portant institution du brevet de capacités professionnelles
- Décret du 18 octobre 1923 relative à la reconnaissance administrative des écoles d'infirmières
- Décret du 18 juillet 1924 permettant de porter le titre d'infirmière diplômée d'Etat

Elle participe à la création de la première revue nationale "L'Infirmière Française", et écrit des ouvrages professionnels : livres sur la Morale Professionnelle, et sur l'Hygiène Appliquée, qui seront couronnés par de nombreux prix.

En 1933, Léonie Chaptal est promue Officier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique.

En 1935, elle reçoit la médaille Florence Nightingale et la médaille d'or des Hôpitaux de Paris.

Professionnelle attachée à une éthique des soins, praticienne expérimentée, éducatrice de santé, Léonie Chaptal a légué une vision humaniste de la société, anticipant l'évolution de ses besoins.

La Maison École d'Infirmières Chaptal

Transférée Place de la Porte de Vanves en 1925, elle est expropriée de ses locaux et transférée à Sarcelles en 1973. Cette délocalisation lui a permis de disposer d'un bâtiment moderne, de locaux fonctionnels. En 1990, l'association "Maison Ecole d'Infirmières Chaptal" devient "Fondation Léonie Chaptal" reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 1990

Dans un souci de s'adapter à l'évolution de notre société, la Fondation a diversifié ses activités :

- Extension de ses Instituts de Formation en soins Infirmiers, d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
- Création d'un Pôle Formation Continue
- Création d'un service de Soins à Domicile pour Personnes Âgées et Handicapées
- Création d'une activité d'éducation thérapeutique pour les patients atteints par le VIH/SIDA
- Création d'une équipe spécialisée Alzheimer à domicile
- Reprise de l'action BAOBAB pour l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints par le VIH / SIDA

Enfin, la Fondation s'est engagée dans la mise en œuvre d'une démarche d'Assurance Qualité au bénéfice de ces usagers, dont l'objectif principal est la déclinaison de sa politique de Formation.

Pour ce faire la Fondation s'engage à :

- Développer des projets conformes à ses valeurs et à la réglementation en vigueur,
- Offrir un niveau de qualité de formation constant,
- Développer la culture de l'évaluation de la satisfaction,
- Renforcer l'harmonisation et la cohérence des procédures et des pratiques professionnelles.

La Fondation Léonie CHAPTAL a procédé en 2017 à son auto-évaluation à partir du référentiel Qualité des Organismes de Formations de la Fehap et s'est engagée dans une certification (norme Vériselect) depuis 2017, puis *Qualiopi* en 2020. En lien avec la loi *Avenir professionnel*, la Fondation a intégré dans ses pratiques les critères qualité du référentiel national qualité des organismes de formations. Enfin, l'établissement a satisfait aux exigences qualités des OPCO (Opérateurs de compétences) et est référencé Datadock depuis avril 2017.

CADRE LÉGISLATIF

ORGANISMES DE TUTELLE

- **National : Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville**
- **Ministère des Solidarités et de la Santé**
- **Locaux : Etablissements ou organismes de formation**

LÉGISLATION DE LA FORMATION

- **Arrêté du 23 Juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie**

Cette formation est destinée aux aides-soignants, aides médico-psychologiques et sous condition aux auxiliaires de vie sociale en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La recherche de sens dans les troubles du comportement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'appui sur les compétences et les capacités résiduelles, ainsi qu'une communication adaptée sont prioritaires dans cette formation.

Celle-ci permet aux professionnels d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel de la fonction d'assistant de soins en gérontologie (annexe 4 du décret) afin d'offrir aux professionnels des outils contribuant à un accompagnement optimal des personnes malades et de leurs aidants.

DEFINITION DE LA FONCTION

L'assistant de soins en gérontologie intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. Son intervention s'effectue dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou d'un travailleur social, soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD, notamment dans les unités spécifiques, ou éventuellement à l'hôpital dans les services de soins de suite et réadaptation cognitivo-comportementaux et les USLD.

L'assistant de soins assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de l'individu à son environnement.

L'assistant de soins en gérontologie participe à la mise en œuvre des projets individualisés associant soins quotidiens, restauration ou maintien des capacités, du lien social et lutte contre la solitude et l'ennui. Dans

ce cadre, il contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement et de leurs aidants. Il contribue ainsi à restaurer ou préserver leur autonomie et à maintenir ou restaurer l'image d'eux-mêmes.

L'assistant de soins en gérontologie soigne et prend soin, aide et accompagne des personnes âgées en grande difficulté dans leurs capacités d'autonomie et d'insertion sociale, dans le respect de leurs habitudes de vie, rythmes et choix. En mobilisant les connaissances disponibles, il réalise les soins d'hygiène et de confort adaptés ; accompagne et aide les personnes dans les actes essentiels de la vie, participe à l'organisation de la vie quotidienne et à la réhabilitation et la stimulation des capacités, établit une relation d'empathie, attentive et sécurisante, pour limiter les troubles du comportement, prévenir les complications et rompre l'isolement.

Les activités exercées au quotidien par l'assistant de soins en gérontologie relèvent des quatre registres suivants :

- **Accompagnement, soutien et aide individualisée**
- **Soins quotidiens**
- **Réhabilitation et stimulation des capacités**
- **Communication et relation à l'environnement.**

CADRE CONCEPTUEL

CONCEPTS ET VALEURS

Le respect des droits de l'homme constitue le fondement de notre philosophie.

Concept de l'Homme

« Nous appuyant sur la reconnaissance des libertés fondamentales, nous croyons que l'homme est un être unique, responsable, en constante évolution ; il est en relation avec les autres hommes et son environnement. Plus précisément :

- **Tout homme tend vers l'indépendance et la désire**
- **Tout homme a des capacités pour faire face au monde dans lequel il vit et, pour s'y adapter, il est capable d'actions délibérées. »**

(Soins Formation Pédagogique Encadrement N° 23)

Concept de la Santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.), la Santé est « un état de bien-être complet, physique, psychique et social et pas seulement la simple absence de maladie ou d'infirmité. »

Concept de la Maladie

« La maladie est un révélateur (au sens où elle révèle). Trouble ou symptôme, elle surgit dans l'histoire de l'individu. Elle est une anomalie, un évènement qui interroge l'homme et pose la question de la santé, de la guérison, de la souffrance et, en filigrane, de la mort. »

(Soins Formation Pédagogique Encadrement N° 23)

Concept des Soins

Le concept de soins découle de celui de l'homme : « responsable de lui-même, capable d'actions délibérées et possédant des ressources. »

« Soigner, c'est « aider à vivre », c'est-à-dire offrir à une personne ou à un groupe, un service qui puisse compléter ou suppléer sa propre action. »

C'est aussi accompagner la personne en fin de vie.

(Soins Formation Pédagogique Encadrement N° 23)

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

La formation nécessite de la part des stagiaires:

- **Un investissement personnel (travail intersession, participation aux échanges)**
- **Une capacité de travail et d'adaptation à la diversité des enseignements comme des intervenants**

Elle nécessite de se positionner

- **Individuellement comme acteur de sa propre formation en intégrant de nouvelles connaissances et en utilisant et analysant ses pratiques professionnelles**
- **En groupe, comme membre d'une équipe ayant à produire des travaux.**

La constitution de groupes de stagiaires d'origines professionnelles variées est privilégiée, afin de favoriser l'acquisition d'une culture commune aux professionnels qui exerceront la fonction d'assistant de soins en gérontologie.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre associent des exposés « techniques », des ateliers pratiques de mise en situation, des phases d'accompagnement dans l'acquisition des compétences. Elles favorisent également les échanges de pratiques professionnelles entre les stagiaires, en fonction de leurs lieux d'exercice.

Le projet pédagogique prévoit la mise en œuvre des modalités pédagogiques suivantes :

- **S'appuyer, pour l'acquisition des savoirs et savoir-faire, sur l'analyse de cas pratiques évoqués par les professionnels ;**
- **Faciliter l'interactivité et les échanges entre le groupe des participants, et entre les participants et le(s) formateur(s) notamment sur les enjeux éthiques liés à ces maladies ;**
- **Permettre le développement de compétences attendues sur la prise en soins des personnes et les différentes approches relationnelles à partir d'illustrations et de recommandations (HAS et ANESM) et du rappel de principes de base énoncés dans le référentiel de formation ;**
- **Initier une réflexion sur les interactions avec les équipes, les personnes et les entourages familiaux, à partir de mises en situation et inciter le professionnel à se projeter dans cette nouvelle fonction : travail en équipe, nouveau rôle, nouvelles relations et place auprès des autres professionnels, de la personne malade et de sa famille ;**
- **Permettre le développement des compétences attendues en termes de savoir être (empathie, patience...) et pas uniquement en termes de savoir-faire (pratiques professionnelles opérantes) ;**
- **Permettre l'appropriation des nouveaux savoirs à partir d'outils pédagogiques innovants : la simulation en santé (patient traceur) ;**
- **Favoriser la réflexion professionnelle relative aux risques psychosociaux au travail et aux mutations des activités professionnelles liées à la digitalisation.**

FIL CONDUCTEUR

La formation permet au stagiaire de :

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage
- Situer son action au sein d'une équipe de travail
- Participer à l'identification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de la personne
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'infirmier
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant, dans la mesure du possible, la participation de celles-ci dans toutes les activités quotidiennes
- Transmettre les observations par oral et par écrit
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

LES AXES DE FORMATION

1er axe : La maladie d'Alzheimer, les démences : des représentations aux soins DF1-DF4-DF5

- L'incidence des représentations sociales et individuelles de la maladie d'Alzheimer et des démences, sur la prise en charge des personnes et de leur entourage
- La maladie d'Alzheimer : généralités sur la maladie (signes, évolution et traitement)
- Les répercussions de la maladie (biologiquement, psychologiquement et socio économiquement)
- Les différents types de démences (signes, évolution et traitement)
- Les droits de la personne malade : Loi de mars 2002 : le respect, la dignité
- L'éthique, la déontologie, liberté d'aller et venir
- Les concepts de la Bienveillance, de l'humanité

2ème axe : Prise en soins du bénéficiaire et de son entourage DF1-DF3

1^{er} volet : L'accompagnement global de la personne et de son entourage

- Particularités de l'accompagnement
- Les structures, les réseaux
- Le maintien à domicile
- Les services d'aides
- Les prestations
- Les aidants naturels
- L'équipe pluridisciplinaire
- Le rôle de l'ASG : la mutation des activités en lien avec la digitalisation
- La notion du projet personnalisé
- Evaluation de l'évolution de la personne
- Les grilles et outils d'évaluation
-

2^{ème} volet : La communication adaptée

- Les différents troubles de la communication du patient
- La relation aidante
 - Le bénéficiaire
 - L'entourage
- La relation éducative // traitement
- Le bénéficiaire en institution :
 - l'accueil
 - Les activités de groupe
 - Gestion des relations et des conflits
- L'ASG et la communication professionnelle
 - Transmission et coordination
 - Continuité des soins

3ème axe: L'accompagnement du patient dans les activités de la vie quotidienne DF2 –DF3-DF5

- Répondre aux besoins fondamentaux
 - La notion d'autonomie
 - Soins de confort et de bien être
 - Soins préventifs et éducatifs
 - Soins de réhabilitation
 - Activités cognitives
 - Motrices
 - Sociales
 - Sensorielles

4ème axe : Gérer les situations de crise DF2-DF4

1^{er} volet

- Les troubles du comportement
- Le refus de soin
- La violence
- La douleur
- Les fugues
- L'accompagnement de fin de vie
- Le décès

2^{ème} volet

- **La protection du soignant**
- **L'évaluation des situations à risques (prévention, patient traceur)**
- **Les ressources mises à disposition**
- **Risques psychosociaux et prévention du syndrome d'épuisement professionnel**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Selon l'arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'Assistant de Soins en Gériatrie :

- Mobiliser l'ensemble des connaissances nécessaires à la mise en œuvre des soins adaptés dans la prise en charge des patients atteints de démence,
- Identifier la prise en charge des troubles de la mémoire, troubles de la vigilance, troubles des fonctions symboliques, troubles de raisonnement, du jugement et du comportement,
- Participer à la mise en œuvre d'un projet « thérapeutique », en lien avec l'entourage, pour un patient atteint de démence.

CADRE ORGANISATIONNEL

DURÉE DE LA FORMATION

La formation est d'une durée de **140** heures et doit être suivie en totalité, sans possibilité d'allègements, y compris pour les professionnels disposant déjà d'une partie des compétences visées.

Elle est organisée en périodes discontinues, sur une amplitude de douze mois maximum, pour permettre l'alternance entre formation et exercice professionnel.

Un période de stage de 2 journées (PASA, ESA, Accueil de jour) est proposée aux apprenants.

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES : 9h – 12h30 et 13h30 – 17h

LIEU : Fondation Léonie Chaptal – Sarcelles

RESTAURATION : 2 possibilités pour déjeuner :

1. Des distributeurs de sandwichs et plats cuisinés sont à votre disposition.
- **La possibilité d'apporter votre repas (micro ondes à votre disposition en salle à manger et cafétéria)**

PRÉSENTATION DES DOMAINES DE FORMATION

DOMAINES DE FORMATION	HEURES
2. Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne	35
3. Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie	21
4. Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues	28
5. Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé	28
6. Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées	28
7. Stage	14

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

La formation est organisée en 5 domaines de formation (DF) d'une durée de 21 à 35 heures (un domaine de formation est l'organisation d'un enseignement autour d'un thème).

Les méthodes d'acquisition des différentes capacités seront étudiées au moyen de :

- Cours magistraux
- Interventions de différents professionnels
- Travaux pratiques
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle
- Simulation en santé (patient traceur)
- Cas cliniques
- Films
- Travail inter session
- Stage d'une journée dans un PASA ou ESAD.
- Stage.

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION



Une attestation individuelle de suivi de la totalité de la formation préparant à la fonction d'Assistant de Soins en Gérontologie sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire par l'organisme de formation. Elle comportera l'identité du stagiaire, l'identification de l'organisme de formation, les noms et qualités du signataire de l'attestation ainsi que les dates de la formation suivie par le stagiaire.

Une attestation similaire de suivi partiel de la formation pourra être remise en cas d'interruption justifiée. Ce document devra préciser, en outre, le nombre d'heures et les domaines de formation réalisés ainsi que le nombre d'heures et les domaines de formation restant à suivre par le stagiaire.

EVALUATION DE L'IMPACT DE LA FORMATION

Une évaluation de l'impact de la formation a été réalisée 2018 et met en évidence l'acquisition de nouvelles compétences ayant un fort retentissement sur la qualité des soins. Cette étude a été présentée en décembre 2018 à l'occasion du Congrès national 2018 des unités de soins, d'évaluation et de prise en charge.

Un quizz d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation est proposé aux apprenants. Il permet de voir la progression des apprentissages.